



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dépenses de l'État

Question au Gouvernement n° 1185

Texte de la question

DÉPENSES DE L'ÉTAT

Mme la présidente . La parole est à Mme Josiane Corneloup.

Mme Josiane Corneloup . La France détient un triste record : celui des prélèvements obligatoires les plus élevés de l'OCDE, couplés à une dette hors de contrôle de plus de 3 400 milliards d'euros. Ce n'est plus une dérive, c'est un naufrage. L'heure n'est plus aux manœuvres de procédure, au 49.3, aux ordonnances ou aux lois spéciales ; l'heure est aux économies réelles. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

M. Thibault Bazin . Elle a raison !

Mme Josiane Corneloup . Quel budget voulons-nous pour notre pays ? La vérité est simple : nous devons dépenser moins pour taxer moins.

L'État doit enfin accepter de réduire ses coûts de fonctionnement, ce qui passe impérativement par une baisse de ses effectifs, comme cela s'est fait partout ailleurs. Le gouverneur de la Banque de France estime que pour atteindre la moyenne européenne, nous devons réduire nos dépenses de 200 milliards en dix ans. *(M. Laurent Wauquiez applaudit.)*

Il est donc plus qu'urgent de dégraisser le mammoth administratif de l'État de tous ces organismes et agences qui gravitent autour de lui, et coûtent chaque année la bagatelle de 80 milliards aux finances publiques. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

M. Ian Boucard . Bravo !

Mme Josiane Corneloup . L'Allemagne, avec 15 millions d'habitants de plus, compte 1 million de fonctionnaires de moins.

M. Paul Molac . L'Allemagne est un État fédéral !

Mme Josiane Corneloup . En ne remplaçant qu'un tiers des 160 000 fonctionnaires qui partent chaque année, la France pourrait réduire cet écart en dix ans sans porter atteinte au domaine régalien de l'État ni affecter les effectifs des personnels soignants et enseignants.

M. Laurent Wauquiez . Exactement !

Mme Josiane Corneloup . Le groupe Droite républicaine, réuni autour de Laurent Wauquiez, a pris ses responsabilités.

M. Jean-Pierre Vigier . Eh oui !

Mme Josiane Corneloup . Nous avons défendu des amendements de réduction de la dépense lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2026, notamment sur le budget des agences de l'État. Notre collègue Philippe Juvin a proposé un rabot général sur les dépenses de fonctionnement, hors missions régaliennes. Malgré l'adoption de certains de nos amendements, l'examen de la seconde partie du budget a abouti à une hausse globale des dépenses à hauteur de 6,3 milliards d'euros. C'est une insulte au bon sens !

M. Thibault Bazin . C'est énorme !

Mme Josiane Corneloup . Nous sommes devenus un pays de contrôleurs et d'enquêteurs où la suspicion l'emporte sur la confiance, un pays qui sclérose et qui décroche. (*Applaudissements* sur quelques bancs du groupe DR.) Madame la ministre des comptes publics, quand allez-vous mettre fin à cette folle dérive budgétaire, stopper la frénésie fiscale et normative et rendre enfin leur liberté à ceux qui travaillent ? (*Applaudissements* sur les bancs du groupe DR.)

M. Michel Herbillon . Très bien !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'action et des comptes publics.

Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics . Il y a ce que nous partageons ; il y a ce que nous faisons. Votre question soulève certains points de vigilance. Je l'ai rappelé hier à votre collègue M. Nicolas Ray : nous – premier ministre, gouvernement, députés – souhaitons que la réduction du déficit public pour 2026 se fasse pour moitié par des économies et pour moitié par des efforts fiscaux. On ne peut pas réduire le déficit par des hausses fiscales tous azimuts. Les économies doivent être importantes, comprises, soutenables, et ne pas être des rabots indifférenciés qui, on le sait, ne mènent nulle part.

Quant à ce que nous faisons, je rappelle qu'en 2025 l'État a fait le plus grand effort de réduction de ses dépenses de fonctionnement des vingt-cinq dernières années. Ces plus de 23 milliards d'économies ont permis de compenser 23 milliards de hausses de dépenses pour la santé, les retraites et les collectivités. Il faut que ce soit clair, sinon, le diagnostic n'est pas bon.

M. Pierre Cordier . Le social, oui ; l'assistanat, non !

Mme Amélie de Montchalin, ministre . Que voulons-nous faire ? En 2026, nous prévoyons une baisse de 1,5 milliard des crédits des ministères – sauf pour la défense –, une économie de 2 milliards sur les opérateurs, une diminution des frais de fonctionnement – notamment, comme l'a demandé le premier ministre, pour les dépenses de communication. En ce qui concerne les effectifs, je vous confirme qu'il y aura 4 000 fonctionnaires en moins, alors même que nous recruterons 1 600 policiers, 1 600 agents pénitentiaires et 2 000 nouveaux agents militaires. Cela signifie que les autres ministères réduiront de fait leurs effectifs.

Avec David Amiel, nous ne serons jamais les ministres des fonctionnaires qui pensent qu'une action publique efficace se fait avec des petits bâtons.

M. Thibault Bazin . Ce n'est pas ce que nous avons dit !

Mme Amélie de Montchalin, ministre . Soyons cohérents et constants.

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1185

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Action et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 janvier 2026